

HiSCoD

Normandie

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement à Luc-sur-Mer le 19 octobre 1785
Identifiant	HISCOD_00265
Date	Année 1785 Mois : Octobre Jour : 19 Jour de la semaine : Mercredi
Localisation	Lieu historique : Luc-sur-Mer Lieu : Luc-sur-Mer Code commune : 14384 Latitude : 49.3178666479188 Longitude : -0.355830017527833
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Caen Sous-entité administrative : Caen
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Normandie Sous-entité administrative : Calvados
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Émeute fiscale ; Typologie originale : Type 204 : Affrontement lié à la contrebande du sel et ou du tabac Nombre de participants : 10 Participation féminine : Non

Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 277 : « Un inconnu est surpris à puiser de l'eau de mer. Les employés des gabelles brisent son pot de terre. Ils rencontrent ensuite M. Patey, notaire, chassant avec de la poudre mêlée, qu'il tente de soustraire à la curiosité des employés jetant sa poire à poudre à son frère. On les emmène pour faire procès-verbal et les deux frères ameulent des gens au passage qui interviennent armés, dont celui qu'ils avaient surpris en train de puiser de l'eau de mer. Violences. Les employés doivent demander grâce, et payer 12 sols pour le pot cassé. Les attroupés "sont calmés" par l'intervention de deux hommes âgés et d'une femme. »

Description (anglais) : -

Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 277. Arch. dép. Calvados, 3C 65 Grenier à sel (Caen).

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610.

Notes

Auteur(s) : Bérénice Grissolange

Contributeur(s) : Jean Nicolas, Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19